

Rapport N° 2026/234

Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Robert Jenefsky et Alexander Federau intitulé « Préparons le terrain pour la décarbonisation de la flotte TPN »

Nyon, le 18 août 2026

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le 9 juin 2026, la commission siégeant pour l'objet cité en titre était composée de Vincent SCHMIED, (remplaçant Éric BIELER), Brigitte PEREZ, Hans-Rasmus NILSSON, Valérie MAUSNER LEGER, Salvatore MOTTA, Robert JENEFSKY, Nina EGGERT, Alexander FEDERAU, Guillaume BLANC et Marina ALBERTI, présidente et rapportrice.

Elle remercie la Municipalité représentée par Monsieur Claude ULDRY, Municipal, et Madame Ying COTTIER, Cheffe de Service, pour ses apports fournis et ses éclaircissements.

Plusieurs membres de la commission regrettent l'absence du Service des Infrastructures, bien qu'ils comprennent la disponibilité nécessaire à la passation des consignes en cours.

« Préparons le terrain pour la décarbonation de la flotte TPN »

Robert Jenefsky et Alexander Federau

Les auteurs du postulat, estimant que les TPN ne pourront pas financer seuls la décarbonation de leur flotte, demandent à la Municipalité

- de créer un fonds pour les Transports Publics Nyonnais.
- de proposer une participation financière de la Ville de Nyon à ce fonds
- d'évaluer les modalités de son financement

La Municipalité rappelle que la transition énergétique est une priorité de la Ville (plans « Nyon s'engage » et « Nyon s'engage 2030 ») et affirme que la décarbonation est jugée souhaitable. Toutefois, elle estime que, compte tenu des nombreuses incertitudes techniques, financières et institutionnelles, il est prématuré de créer un fonds aujourd'hui.

Le transport constitue une source importante d'émissions de CO₂ et la conversion des bus représente un levier important.

Il est important de considérer que la Ville de Nyon est une actrice au pouvoir limité dans la gouvernance de la Compagnie (TPN et Nyon St-Cergue) face à l'OFT, la DGMR et Région Nyon.

Discussions

Les TPN et le Nyon-St-Cergue-Morez ont fusionné en 2025 renforçant ainsi leur stratégie commune en matière de mobilité durable et de décarbonation. Les Transports Publics de la région yonnaise (TPN) poursuivent leur engagement en faveur de l'environnement et contribuent à réduire le trafic routier et les émissions de CO₂ : un bus rempli peut remplacer jusqu'à 40 voitures aux heures de pointe et permettre d'économiser environ 70 000 litres de carburant par an.

La flotte des TPN est déjà équipée de technologies limitant la pollution, notamment des filtres à particules et de 11 bus Mercedes Citaro conformes à la norme Euro 6. Des bus hybrides ont également été introduits.

En 2023, les conseils d'administration des TPN et du Nyon–St-Cergue–Morez (NStCM) ont demandé un bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. À la suite de cette analyse, ils ont lancé une étude sur la faisabilité de la décarbonation de la flotte.

Les conclusions de cette étude montrent principalement que :

- La seule technologie actuellement suffisamment mature est le bus électrique qui permettra d'engager rapidement la transition énergétique ;
- Les systèmes de recharge rapide ("biberonnage") sont écartés ;
- Le trolleybus est une technologie plus coûteuse et plus complexe, dont la mise en œuvre avant 2030 n'est pas réaliste ;
- Les technologies TOSA et hydrogène ne sont pas adaptées à un déploiement à court terme ;
- Un déploiement progressif est prévu jusqu'en 2035.

Les investissements nécessaires comprendraient :

- Des bornes de recharge à Nyon et Gland ;
- Un nouveau dépôt entre 2030 et 2032 ;
- Une période transitoire avec des bus thermiques d'occasion ou prolongés.

Synthèse

- Un bus électrique coûte environ deux fois plus cher qu'un bus diesel ;
- L'entretien est environ 50 % moins coûteux ;
- L'exploitation est environ 5 % plus chère ;
- Les infrastructures de dépôt coûtent environ 50 % de plus.

Cela représente environ **CHF 0,9** millions supplémentaires par année à l'horizon 2035, soit **25%** de plus.

	Bus Thermique	Bus Electrique
Achat des bus	100%	200%
Entretien	145%	100%
Propulsion	100%	100%
Sans remboursement taxe sur huile minérale	115%	100%
Exploitation	100%	105%
Dépôt	100%	150%
TOTAL	100%	125%

Au 31 décembre 2025, le Fonds Mobilité de Région Nyon se monte à CHF 1'235'512.79

Conclusion

Certains membres de la commission demeurent insatisfaits de la réponse que donne la Municipalité.

La Municipalité soutient l'objectif de décarbonation et reconnaît la qualité du postulat, mais adopte une position de prudence budgétaire et ne va pas s'engager financièrement à ce stade ; toutefois, elle laisse la porte ouverte à une réévaluation du contrat cadre qui lie la ville de Nyon et Prangins lorsque les conditions de réussite comprenant les aides publiques seront clarifiées et les coûts précisés.

Après les discussions avec la Municipalité et la prise de connaissance des résultats des études de faisabilité de décarbonation et des stratégies de transition proposées par les TPN, la commission estime que ce postulat, qui posait principalement une question de financement, a permis de procéder à un état des lieux de la stratégie de décarbonation des TPN.

Elle souhaite que la stratégie climatique et la décarbonation des transports urbains soit régulièrement suivie et propose que la COGES s'intéresse à cette thématique.

La commission prend acte de la réponse de la Municipalité contenue dans son rapport-préavis et enjoint le Conseil communal à soutenir ce rapport.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 2026/234 concernant la réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Robert Jenefsky et Alexander Federau intitulé « Préparons le terrain pour la décarbonisation de la flotte TPN »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2026/234 valant réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Robert Jenefsky et Alexander Federau intitulé « Préparons le terrain pour la décarbonisation de la flotte TPN ».

La Commission

Vincent SCHMIED, (remplaçant Éric BIELER),

Brigitte PEREZ,

Hans-Rasmus NILSSON,

Valérie MAUSNER LEGER,

Salvatore MOTTA,

Robert JENEFSKY,

Nina EGGERT,

Alexander FEDERAU,

Guillaume BLANC

Marina ALBERTI (présidente et rapportrice)